



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CHAMPIONNAT DES HAUTS-DE-SEINE 2018 FLEURET PAR ÉQUIPES

Dimanche 18 mars 2018

**Gymnase de Ville d'Avray
12, rue de Sèvres - Place de l'église
92410 Ville d'Avray**

CATEGORIES	HORAIRES	EQUIPES	DROITS D'INSCRIPTION	FORMULES Tour de poule, TED en relais
M7 - 2011	Appel 13h Scratch : 13h15	1 ^{er} tour => Equipe faite au hasard 2 ^{ème} tour => Equipe par club	8€ par tireur	- 2 tours de poule - relais de 6 touches
M9 Mixte 2009 et 2010	Appel 12h Scratch : 12h15	Equipe de 2 tireurs + éventuellement 1 remplaçant	20 € par équipe	- 8 touches en poule - 16 touches en TED
M11 filles	Appel : 10h30 Scratch : 10h45	Equipe de 2 tireuses + éventuellement 1 remplaçante	20 € par équipe	- 8 touches en poule - 16 touches en TED
M11 garçons	Appel : 10h30 Scratch : 10h45	Equipe de 3 tireurs + éventuellement 1 remplaçant	30 € par équipe	- 9 touches en poule - 27 touches en TED
M13 filles	Appel : 9h Scratch : 9h15	Equipe de 2 tireuses + éventuellement 1 remplaçante	20 € par équipe	- 8 touches en poule - 16 touches en TED
M13 garçons	Appel : 9h Scratch : 9h15	Equipe de 3 tireurs + éventuellement 1 remplaçant	30 € par équipe	- 12 touches en poule - 36 touches en TED

ARBITRAGE

- Chaque club engageant au moins deux équipes, toutes catégories confondues, devra présenter un arbitre départemental ou régional qui sera présent dès le début de l'épreuve.
- Certains arbitres en formation Fleuret seront susceptibles d'être convoqués par le Comité Départemental.
- Tous les arbitres devront être inscrits via EXTRANET FFE, par leur club.



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CHAMPIONNAT DES HAUTS-DE-SEINE 2018 FLEURET PAR ÉQUIPES

Dimanche 18 mars 2018

ENGAGEMENTS

- Tous les tireur(e)s participant au championnat doivent OBLIGATOIREMENT être licencié(e)s dans un club du département des Hauts-de-Seine affilié à la Fédération Française d'Escrime.
 - Les équipes d'un club sont composées de tireur(e)s appartenant uniquement à ce club. (sauf M7-2011 animation).
 - Engagements via l'extranet FFE **jusqu'au jeudi 15 mars 2018 à 23h59**, (par les clubs).
 - Equipes mixtes autorisées dans les catégories M11 et M13 (participation à l'épreuve masculine de la catégorie).
- Attention : Engagement obligatoire dans l'épreuve mixte.

RAPPELS

- Tous les tireur(e)s participant au championnat doivent OBLIGATOIREMENT posséder une tenue aux normes F.F.E. 350 N (comprenant la sous-cuirasse).
- Fleuret électrique pour toutes les catégories (y compris M7-2011).
- Tous les tireur(e)s de la catégorie M7-2011 animation seront récompensé(e)s.
- Pour les autres catégories, une coupe de club et des médailles individuelles seront offertes aux 4 premières équipes.
Un T-shirt « Champion des Hauts-de-Seine » sera offert aux tireur(e)s de la première équipe.
- Les engagements des tireurs et des arbitres doivent être effectués sur l'extranet fédéral par les clubs.

SURCLASSEMENTS

- Conformément au règlement FFE, seuls les M11 2^{ème} année peuvent tirer dans la catégorie supérieure à condition :
- d'être en conformité avec le règlement médical FFE. Le certificat médical précisant le surclassement devra être présenté.
 - Un seul tireur ou tireuse surclassé(e) par équipe.



CDE Escrime 92

CDE92

3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cde92.fr

contact@escrime-cde92.fr



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS-DE-SEINE

CHAMPIONNAT DES HAUTS-DE-SEINE 2018 FLEURET PAR ÉQUIPES

Dimanche 18 mars 2018

**Gymnase de Ville d'Avray
12, rue de Sèvres - Place de l'église
92410 Ville d'Avray**



CDE92

3 avenue Jean Monnet – 92130 Issy-les-Moulineaux

www.escrime-cde92.fr

contact@escrime-cde92.fr